



Communiqué de Presse - Prime exceptionnelle

Communiqué de presse du secrétaire général, Philippe Guittet, au sujet de la prime exceptionnelle accordée aux personnels de direction

Le SNPDEN Unsa-éducation dénonce la tentation de la polémique et le risque de division du mouvement syndical avant la journée de la Fonction Publique du 24 janvier.

Le SNPDEN, syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale, regrette la polémique engagée par le SNES à propos de la mesure, décidée par le ministère, d'une prime de 750 euros pour les chefs d'établissements et de 375 euros pour les adjoints.

Il regrette que cette polémique ait malheureusement été relayée à la télévision par le secrétaire général de la FSU, fédération qui pourtant syndique elle-même quelques personnels de direction.

Le SNPDEN souligne qu'il ne s'est jamais permis de commenter les avantages matériels obtenus par les autres personnels de l'éducation. Il n'a pas dénoncé la mise en œuvre des heures supplémentaires défiscalisées même s'il a déclaré que ce type de mesure était un premier pas vers l'individualisation des salaires et risquait donc de mettre à mal les solidarités. Pourtant, certaines catégories de professeurs toucheront pour cela beaucoup plus que la gratification attribuée aux personnels de direction.

Il n'a pas non plus protesté lorsque le SNES, syndicat majoritaire des enseignants, opposé à l'usage des heures supplémentaires, en a demandé dans un communiqué la revalorisation ; le SNPDEN ne s'interdit pas lui-même de faire observer que les personnels de direction méritent, eux aussi, une revalorisation.

Le SNPDEN ne souhaite pas prolonger cette polémique avec le SNES avec lequel il partage

des revendications professionnelles comme avec les autres syndicats de l'éducation, ni opposer professeurs et personnels de direction.

Le syndicalisme est trop faible en France pour des querelles intercatégorielles, au moment où les syndicats de la Fonction Publique sont engagés dans une négociation difficile, et doivent faire valoir que les réponses apportées par le gouvernement, sous forme de défiscalisation d'heures supplémentaires, de primes ou de rémunération au mérite, ne sont satisfaisantes pour aucune catégorie de fonctionnaires.

Le SNPDEN rappelle que le temps de travail des personnels de direction, depuis l'arrêté du 28 août 2007, est défini en jours de cadres autonomes de l'éducation. Tout dépassement du temps de travail permettra, au bout d'un an et donc à la fin de l'année 2008 d'ouvrir un compte épargne temps. Ce ne pouvait pas être encore le cas fin 2007, contrairement à d'autres catégories de fonctionnaires.

C'est cela très certainement qui a engagé le Premier ministre et le ministre de l'Education nationale à prendre la décision d'une prime exceptionnelle, reconnaissant par là même un investissement en temps que chacun s'accorde à reconnaître. Le SNPDEN, principal syndicat des personnels de Direction devait-il s'opposer à cette gratification ? Bien évidemment non !

L'accepter ne nous amène en rien à renoncer à notre combat syndical sur nos revendications et propositions. En aucun cas cette prime ne nous lie les mains dans notre combat syndical à venir. Le SNPDEN se mobilisera sur ses mandats pour rendre le métier de personnel de direction plus attractif au niveau matériel et financier

Il continuera aussi à dire comme il l'a fait devant la commission Pochard que « toutes les études montrent que la qualité des enseignants est le déterminant intrascolaire le plus important dans le résultat des élèves. Une première conséquence sera la nécessité de faire de l'enseignement une profession attirante, notamment au niveau financier, de manière à recruter les meilleurs éléments » (Direction n°153 novembre 2007. Page 21). C'est pourquoi il appuiera les efforts des syndicats d'enseignants pour une revalorisation de leur propre métier.

Il se mobilisera pour assurer la réussite du 24 janvier, pour une revalorisation salariale de tous les fonctionnaires, pour dénoncer la transformation de 3500 postes du second degré en heures supplémentaires, pour marquer sa vigilance et sa mobilisation face la réforme de la fonction publique et face aux prochaines annonces de la Révision Générale des Politiques Publiques dans le domaine de l'éducation. Dans ce combat il sera au côté des autres syndicats, avec sa fédération, l'UNSA-éducation.
